



EDF - OBLIGATIONS D' ACHAT
Agence Multi-Filière Sud Ouest
93736 BOBINY CEDEX 9

FACTURE de production d'énergie N° 2025 23

Contrat : BOA0023252

Commande: BOA0023252_082025

PERIODE : 01/08/25 au 31/08/25

Calcul du montant de la Facture :

	Date d'effet du contrat	Indexation L	Valeur indexée
Valeur du kWh			
T	16,500 c€ HT	1,15362	19,035 c€ HT
Pr	3,920 c€ HT	1,15362	4,522 c€ HT

PRODUCTION	T	Pr	TOTAL HT
143 121 kWh	27 243,08 €	6 471,93 €	33 715,01 €

TOTAL HT 33 715,01 €

TVA due par l'acquéreur, article 283 § 2 quinquies du CGI
N° TVA intracommunautaire EDF: FR03 552 081 317

Conditions de règlement et pénalités applicables: suivant article IX-Paiements,
des conditions générales du contrat d'achat en cours entre les deux parties

Date d'échéance: **30-sept.-25**

Conditions d'escompte: escompte néant
Taux de pénalités de retard: une fois et demi le taux légal en vigueur

Conformément à l'article L.441-6 du code du commerce, une
indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les
frais de recouvrement, pour tout paiement intervenant après la
date de paiement figurant sur la facture,

Merci d'établir votre règlement par virement bancaire sur le compte de l'EURL Le Garrit Energie Environnement

IBAN: FR7613135000800800104550530